

Zeitschrift:	Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung
Herausgeber:	Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat
Band:	7 (1931-1932)
Heft:	9
 Artikel:	L'Aviation sanitaire
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-706601

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Aus einer Rekrutenschule.
Marsch durch einen verschneiten Wald.
A l'école de recrues.
En colonne par un à travers une forêt
enneigée.
(Phot. Dubois, Horw.)

und 150,000 Fr. zur Erstellung einer neuen Verbindungsstraße vom Bahnhofplatz zur Laurenzenvorstadt wurde mit 1197 gegen 380 Stimmen wuchtig abgelehnt.

Ein Militärballon der *Ballonunteroffiziersschule* in Bern, der vor einigen Tagen 11.30 Uhr von Bern aufstieg, landete um 12.40 Uhr in Meilen am Zürichsee. Trotz der ungünstigen Witterung und der atmosphärischen Störungen flog der Ballon mit einer Stundengeschwindigkeit von hundert Kilometer. Die Insassen des Ballons waren Hauptmann Garay von der Ballonunteroffiziersschule als Pilot, Leutnant Vögeli und zwei Unteroffizierschüler. Diesem Flug wird in technischen Kreisen großer Wert beigemessen.

Das *eidgenössische Militärbudget* ist wieder für ein Jahr festgelegt. Der obligate Ansturm von links blieb nicht aus. Zwei sozialdemokratische Anträge auf Streichung des Militärbudgets wurden vom freisinnigen Genfer Rochaix unterstützt, mit dem negativen Erfolg, daß die vorgesehenen Ausgaben mit 103 gegen 38 Stimmen gutgeheissen wurden.

Der rote *Zürcher Schulvorstand* hat sich jüngst wieder als militärfreundlich erwiesen. Die Hausvorstände sämtlicher Schulhäuser erhielten Weisung, den Hauskonventen mitzuteilen, daß in Zukunft die Schüler im Klassenverband weder auf der Straße noch während ihres Aufenthaltes in Schulstube oder Turnhalle den Unterricht oder Spaziergang unterbrechen dürfen, wenn Militär in irgendwelchen Formationen in ihr Gesichtsfeld tritt.

Die Kinder sollen also frühzeitig erkennen lernen, daß Militär etwas Verachtungswürdiges ist, an dem man vorbeisehen soll. Es fehlt nun nur noch ein Ukas, der den Lehrern befiehlt, am 1. Mai mit den Klassen an die Straßen zu stehen, um der Schalmeienkapelle der Kommunisten und der Arbeiterwehr zuzujubeln. Geduld, vielleicht kommt's noch! M.



L'Aviation sanitaire.

Réd.: Nous sommes heureux de publier cet article paru dans l'*Almanach de la Croix-Rouge* et traitant très en détail un sujet que les publications et revues militaires n'abordent que rarement. Quoique n'ayant pas un caractère militaire bien défini, cet exposé renferme néanmoins des données susceptibles d'intéresser non seulement notre armée, mais tout spécialement nos services de santé et d'aviation; c'est pourquoi nous n'hésitons pas à le reproduire fidèlement tout en espérant que nos lecteurs le liront avec grand intérêt.

Un très intéressant article dû à la plume du médecin en chef de l'armée suédoise, M. le général Bauer, publié dans la Revue internationale de la Croix-Rouge, juin 1928, nous renseigne sur les difficultés des débuts, sur les résultats obtenus, et en général sur l'application du transport des blessés et des malades par avion dans différents pays.

C'est pendant la guerre mondiale qu'on s'est rendu compte de l'immense importance d'un transport extrarapide, donc par avion, pour sauver les grands blessés; les lésions du crâne, du poumon, de certaines blessures de l'abdomen doivent en effet être soignées dans un délai qui ne peut dépasser six à huit heures si l'on veut espérer une guérison. Certes, le transport par automobile avait déjà rendu de très grands services à des milliers de blessés dès le début de la guerre; ce mode d'évacuation comporte pourtant de grandes lacunes. « De fréquentes interruptions se produisirent à cause des transports plus urgents de troupes, de vivres, de matériel de guerre, et les blessés devaient endurer d'atroces souffrances le long des mauvaises routes abîmées par l'artillerie. On avait besoin d'un moyen de transport plus rapide, plus sûr et plus commode. C'est alors qu'on commença à examiner la possibilité de recourir aux avions comme moyens d'évacuation. »

Celui qui s'occupa avec le plus de suite de l'évacuation des blessés par avion, fut sans contredit le Dr Chassaigne, de l'armée française, qui obtint, à la suite de multiples démarches, un avion ancien, puis six avions du même type, enfin après la guerre mondiale, soixante biplans Bréguet qui furent employés au Maroc et en Syrie. Les résultats heureux ne se firent pas attendre, et le général Bauer écrit: « Un des généraux les plus connus de la guerre du Maroc fut grièvement blessé le 19 janvier 1919 pendant une marche près de Meski; il s'agissait de le transporter aussi vite que possible en un point où il pourrait obtenir les soins d'un chirurgien. Il fut transporté sur un brancard à Ksar-es-Sous, lieu d'atterrissement des avions. De là, il fut évacué sur un hôpital à Bou-Denia, à une distance de 100 km, où il fut opéré



Aus einer Rekrutenschule. — A l'école de recrues.
Der größte und kleinste Rekrut. — La plus grande et la plus petite recrue.
(Phot. Dubois, Horw.)

par un chirurgien venu lui-même en avion. Le général guérit. Les autorités militaires compriront ce qu'un avion peut accomplir dans des conditions pareilles.

« Pendant les années suivantes, un certain nombre de malades et de blessés furent transportés dans de simples avions de combat. A partir de 1921, quand les avions Bréguet, aménagés en avions sanitaires, arrivèrent au Maroc, le service de transport sanitaire par avion se perfectionna de plus en plus. Au mois d'octobre 1921, six avions transportèrent 18 personnes grièvement blessées sur une distance de 80 km; on mit 35 minutes. Par les moyens ordinaires, le même parcours eut pris trois jours.

En 1923, on évacua par avions plus de 700 blessés dans les hôpitaux de Meknès, de Fez et de Casablanca. Les distances varièrent entre 80 et 560 km. Certains jours on organisa de véritables escadrilles d'avions sanitaires; par exemple, on transporta un jour 72 blessés, un autre jour 51 au moyen de vingt Bréguet-limousines. A la fin de l'année 1925, on avait évacué au Maroc et en Syrie à peu près 3000 blessés et malades par la voie aérienne. Dans aucun des cas on n'a eu à enregistrer d'accident. »

Ce sont là des résultats magnifiques qui font honneur à l'aviation française et au service de santé de son armée. Les expériences furent si concluantes que les Anglais commencèrent dès 1923 à organiser le transport par air de leurs malades et blessés pendant la guerre en Irak. Ainsi l'aviation, comme auxiliaire des services sanitaires, est un fait accompli qui nécessitera une adjonction à la Convention de Genève de 1906 en ce qui concerne l'application de cette Convention à la guerre aérienne.

Dans la suite de son article, le général Bauer étudie la question de l'utilisation de l'avion en temps de paix pour le transport des malades, des infirmières et des médicaments. Chose bizarre à première vue, c'est le Siam qui a inauguré cette activité et c'est la Croix-Rouge siamoise qui en a pris l'initiative.

« Le Siam couvre une superficie de 503,000 km carrés. Ses habitants vivent par petits groupes séparés. Les forêts et les champs de riz occupent la plus grande partie de cette superficie. Le Siam dispose de trois grandes lignes de chemins de fer, au nord, à l'est et au sud, ainsi que de quelques lignes secondaires. Il y a pourtant de vastes régions qui ne peuvent pas profiter des chemins de fer et où les communications sont limitées aux simples routes.

(A suivre.)

Le ski dans l'armée.

Il nous paraît opportun à propos du concours de patrouilles en ski de la 1^{re} Division qui aura lieu à Saint-Cergue le 17 janvier 1932, de rappeler ici les débuts de la pratique du ski dans notre armée.

Cette manifestation sportive et patriotique sera très heureusement complétée par le 9^e concours annuel de la section de Nyon de l'Association suisse des Sous-Officiers.

Le ski, chacun le sait, nous vient de Norvège où il est avant tout un moyen de communication, le seul qui permette l'hiver, à un piéton, de se déplacer facilement. Dans ce pays où les autorités militaires ont toujours songé aux exigences éventuelles d'une campagne d'hiver, des bataillons entiers de skieurs existent depuis longtemps. Nous savons tous que durant la guerre, les Français, les Allemands, les Autrichiens et les Italiens ont formé des corps spéciaux de skieurs qui, par leurs exploits dans les Vosges, les Alpes Autrichiennes et Italiennes, dans les Carpates ont forcé notre admiration.

En Suisse, durant la mobilisation de guerre, il nous fut facile de poursuivre les essais tentés durant les années qui la précédèrent. C'est M. le colonel commandant de corps Bridler, alors chef de la 6^e division, armée qui gardait le front sud-est du territoire, qui développa l'usage du ski. Occupant un secteur de haute montagne, ce sont les conditions géographiques difficiles qui obligèrent le colonel Bridler à faire un large emploi de skieurs pour établir ses liaisons avec ses avant-postes et assurer la surveillance de son secteur.

Vint la paix. Le colonel Wille, chef de la 5^e division, préconisa l'expérience de cours de répétition d'hiver en haute montagne, à Andermatt, à Oberalp, etc. Malheureusement la durée réduite de ces cours qui ne peut permettre d'éviter les conditions climatériques trop souvent défavorables, puis les dangers inhérents de la haute montagne ont empêché la continuation de cet entraînement spécial.

Nos autorités militaires décidèrent de procéder de façon différente: actuellement, toutes les troupes ou formations diverses de montagne sont appelées chaque hiver à déléguer quelques officiers, sous-officiers et soldats à des cours de ski; ces cours sont organisés dans le cadre du régiment ou de la brigade, ils forment des noyaux de skieurs capables de patrouiller, d'explorer en haute montagne. En outre, l'armée favorise le développement individuel du ski, elle encourage, patronne et contrôle les concours de ski, sur l'initiative de l'A. S. C. S. chaque année des milliers de paires de ski sont distribués gratuitement à la jeunesse de nos montagnes, dont le programme scolaire comprend l'enseignement du ski.

L'armée qui ne peut donc, pour les raisons énoncées plus haut, prétendre à entraîner d'une façon massive des unités ou bataillons entiers de skieurs comme peuvent le faire, conséquence d'une armée permanente, la France, l'Allemagne, l'Italie ou la Finlande, arrive cependant, au moyen de cette préparation individuelle à assurer une réserve de skieurs d'élite qui s'en vont chaque année grossir nos bataillons d'« Alpins » les carabiniers et les fusiliers de montagne. I^{er} Lt. Dorier.



Concours militaire de ski à Chaux-de-Fonds.

*Aux Sections de l'Association suisse de Sous-Officiers,
Aux Chefs d'Unités,*

La section de La Chaux-de-Fonds de l'Association suisse de Sous-Officiers organise pour le dimanche 7 février prochain, une course militaire de ski de 40 km sur circuit fermé de 20 km. L'après-midi aura lieu en outre un concours d'obstacles, à l'occasion duquel chaque participant pourra faire valoir à côté de son endurance, son coup d'œil et ses qualités d'équilibre.

La région de La Chaux-de-Fonds se prête admirablement à ce genre de manifestation; elle offre des itinéraires variés qui requièrent à la fois de l'énergie et de la maîtrise mais permettent de trouver, après l'effort de la grimpée, la joissance si prenante des belles descentes en vitesse.

Une organisation particulièrement soignée, la sympathie de la population, ainsi que deux pavillons de prix richement garnis malgré la crise, assurent d'avance aux participants tout le plaisir qu'ils peuvent espérer et la récompense que mériteront leurs efforts. Ils auront aussi l'occasion de montrer que le sentiment patriotique n'est pas sur son déclin et, qu'en cas de besoin, notre cher Pays trouvera pour garantir sa liberté et son honneur, des sportifs capables de soutenir un effort prolongé.

Nous adressons donc un vibrant appel à tous les officiers, sous-officiers et soldats de l'armée, que nous espérons voir